

apud nos bannum proclamatum, et ne connoissant d'ailleurs aucun autre empeschement veu le consentement par écrit aud. mariage accordé par lad. dame V^e de Rouville et d'elle signée en datte du neuf du présent mois, l'acte écrit de la main de M^e Boisseau, No^{re} Royal, de luy signé et de M^e Latour, son confrère, qui certiffie avoir passé le jour d'hyer le contract de mariage d'entre led. Sr René-Ovide Hertel de Rouville, et lad. D^{lle} Louise-Catherine André, lequel dit contract a été fait de l'agrément de lad. D^e V^e de Rouville stipulante pour led. Sr son fils, veu les consentemens par écrit aud. mariage donné par les frères dud. Sr René-Ovide Hertel de Rouville, scavoir du Sr Rouville en datte du dix septembre dernier, ce-luy donné par le Sr Hertel de Rouville en datte du dix huit dud. mois, celuy dud. S. Grosbois du seize septembre dernier, veu enfin le consentement donné aud. mariage par écrit, par le Sr Zacarie Hertel, Sr de la Frenière, et Louis Hertel et Claude Hertel, oncles paternels dud. Sr René-Ovide Hertel de Rouville, lesquelles pièces nous avons remises à l'instant entre les mains dud. Sr René-Ovide Hertel de Rouville, nous avons receu la déclaration mutuelle de nouveau consentement de mariage entre lesd. Sr René-Ovide Hertel de Rouville, et D^{lle} Louise-Catherine André qu'ils donnent de présent comme ils l'avoient donné précédemment, et que nous avons receu avec les cérémonies prescrites, pour obvier et réparer en tant que besoin les inconveniens arrivés, à venir, et ce en notre église de Québec, sur les sept heures du soir par la permission verbale de Monseig^r l'évesque, en présence des parens et amis au commencement et cy devant dénommez tous domiciliés en cette ville, à l'exception de la dame de Grosbois, domiciliée à Boucherville, qui ont avec nous signé.

Louise-Catherine André
Louis Hertel de Rouville
Grandmesnil
Boisseau
André Deleigne

Rouville De Grosbois
René Hertel de Rouville
Lanoullier Deboiscler
Perthuis
C. Plante, curé.
